

Entretien des pâtures au printemps : techniques de hersage et sur-semis, pour maintenir un couvert homogène



Hersage d'une prairie
© IFCE

Attention :

- Le hersage au printemps induit la dispersion des larves de parasites contenues dans les crottins.
- Le hersage ne permet pas d'améliorer la productivité de la prairie, ni la minéralisation (*transformation de la matière organique en éléments fertilisants pour la plante*)
(Réf : étude Arvalis (Institut du Végétal))



Hers avec semoir
©Ch.CAPY- CA19

Hersage

Au printemps, le passage de la herse a un effet aérateur en décompactant le sol. Il ré-aplanit les surfaces défoncées l'hiver et aère les zones gorgées d'eau au cours de l'hiver.

Conditions de réalisation :

Bonnes conditions :

- sur une herbe rase
- un sol bien ressuyé (premiers centimètres de sol sec sans trace d'humidité).

Mauvaises conditions :

- sol trop humide, risque de tassement supérieur à l'effet aérateur de la herse
- sol trop sec : la herse rebondit sans pénétrer dans le sol.
- végétation déjà haute (>10 cm), la herse couche et abîme le végétal.

Dans ces conditions il est préférable de ne pas herser, plutôt que d'abîmer la prairie.

Pourquoi herser à la sortie de l'hiver ?

- Pour répartir les éléments fertilisants des déjections
- Pour reniveler les zones piétinées et défoncées dans le but de limiter les traumatismes des membres notamment chez les poulains
- Pour étaler les taupinières

Le hersage au printemps n'est pas forcément utile.

Il sera nécessaire pour préparer les surfaces de fauche de printemps afin de limiter la remontée de la terre et des crottins dans la récolte de fourrage.

Cette technique consiste à resemer des espèces prairiales sur les zones dénudées de végétaux (entrée de parcelle, zones d'affouragement sur-piétinées en hiver).

- Elle permet de préserver la portance du sol (**capacité de résistance du sol au poids des animaux**).
- Elle évite l'envahissement de la terre nue par les adventices (mauvaises herbes), notamment celles résistantes au piétinement (plantain, ...) non consommées par les animaux.
- Elle évite le maintien de zone de sol nu propice à la dissémination de spores responsables de maladies (rhodococcose)



Zone dénudée © P. Doligez

Comment procéder ?

Conditions

- Réaliser le sur-semis lorsque les températures (plus de risque de gelée) et l'humidité sont favorables à la germination.
- Le restant du couvert végétal de la zone à semer doit être courte.
- Si la surface est envahie par des adventices (mauvaises herbes) il est possible de traiter avec un herbicide au préalable. (Attention, le désherbage induit la destruction des légumineuses en place (trèfle).

Matériel et équipement

- Utiliser un semoir (à engrais par exemple) ou semer à la volée à la main. On peut aussi coupler le semis avec l'apport d'un amendement de fond (Phosphore et Potasse).
- Ne pas apporter d'azote lors du semis.
- Rouler le sol pour favoriser le contact entre les graines et le sol ou entrer les chevaux dans la parcelle. Le piétinement remplacera ce travail (en condition de sol portant. Le tallage est alors favorisé (croissance de feuilles nouvelles à la base de la plante).

Espèces à semer

- Choisir des **espèces végétales** à développement rapide dites « agressives » comme **le Ray Gras (anglais, hybride ou italien) et du trèfle blanc ou trèfle violet**. En revanche, elles sont de courtes durées (2-3 ans). Éviter la fétuque et le dactyle.
- Densité de semis :
 - 5-10 g/m² pour les petites surfaces
 - 25-30 kg/Ha pour les plus grandes surfaces
- Coût 150 à 180€/Ha



Herse avec semoir © Ch.CAPY- CA19

Les opérations d'entretien doivent s'effectuer régulièrement pour toujours maintenir un couvert végétal « fermé » pour limiter le sol nu.